



Avis d'enquête

Du 26 novembre 2025 au 25 décembre 2025

EXPROPRIATION

La Municipalité de la commune d'Ormont-Dessus, conformément aux dispositions légales de la Loi sur l'expropriation (LE) du 25 novembre 1974, soumet à l'enquête publique le projet suivant :

Inscription d'une servitude de passage public à pied et pour tous véhicules sur les parcelles n°s 1764, 2972, 3004, 3005, 3007, 3011, 3012, 3013, 3014, 4148 et sur le droit distinct et permanent n° 4529 de la commune d'Ormont-Dessus.

Le dossier d'enquête publique est déposé au bureau technique communal où il peut être consulté pendant les heures d'ouverture et durant le délai imparti. Il est également consultable sur le site Internet de la commune :

<https://www.ormont-dessus.ch/urbanisme/>

Les intéressés ont la possibilité de former opposition s'ils estiment que cette expropriation n'est pas justifiée par un intérêt public suffisant. Toute opposition doit être adressée par écrit et envoyée à la Municipalité de la commune d'Ormont-Dessus, jusqu'au 25 décembre 2025, inclusivement. Passé ce délai, elle ne pourra plus être prise en compte.

La Municipalité